



Wallonie

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Patrice et Anne Marie MATHONET - HERMAN** demeurant **Rue des Bouleaux 21 à 4870 Trooz**.

Le terrain concerné est situé **Rue de Louveigné, 114 à 4052 Beaufays** et cadastré **division 2, section D n°316P**.

Le projet est de type : **Extension à l'arrière d'une habitation**, et présente les caractéristiques suivantes : **Article D.IV.40 du CoDT - les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation ; les écarts portent sur : Art. 4. Toiture - La toiture du volume secondaire sera une toiture plate et non une toiture à versants ; Art.5. Aspect des façades - Le parement du volume secondaire n'est pas repris dans la liste (Bardage panneaux en fibrociment de ton gris moyen)**

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS** les lundis, mardis et mercredis matin ouvrables de 8h00 à 12h00 et les jeudis ouvrables de 13h00 à 20h00 à l'adresse suivante : **Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : urbanisme@chaudfontaine.be, dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09 octobre 2025 au 23 octobre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be